

07/07/2026 - Déclaration d'un événement significatif environnement (ESE) en raison du dépassement de la limite annuelle d'émission de fluide frigorigène

9.7.2026 - | EDF

Dans une installation industrielle, les fluides frigorigènes sont utilisés dans les systèmes de production de froid. Ils permettent le refroidissement et la climatisation de différents locaux. Les opérations de maintenance réalisées régulièrement sur ces systèmes permettent de contrôler les fluides frigorigènes et d'en détecter les émissions.

Le 3 juillet, les équipes ont détecté une perte de 32.6kg de fluide par rapport à la quantité initialement contenue. Les équipes sont immédiatement intervenues pour en identifier l'origine, et remettre en conformité les installations.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur la sûreté des installations ni sur la santé des salariés. Toutefois, ajouté au cumul de fluide frigorigène émis au titre de l'année 2026, cela constitue un dépassement de la limite réglementaire établie à 100kg par an (111.675kg au 07/07/2026). Cet événement a été déclaré par la direction de la centrale de Flamanville 3 comme événement significatif pour l'environnement le 7 juillet 2026 à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection.

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-flamanville-3-epr/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-d-e-flamanville-3-epr/07072026-declaration-d-un-evenement-significatif-environnement-ese-en-raison-du-depassement-de-la-limite-annuelle-d-emission-de-fluide-frigorigene>